

MAIRIE DE CRISSAY-SUR-MANSE

5a, Place de l'Eglise
37220 CRISSAY-SUR-MANSE
☎ 02.47.58.54.05
e-mail : crissay.mairie@wanadoo.fr



**Un des plus Beaux Villages
de France**

Nombre de membres afférant
au conseil : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part aux
délibérations : 10
Date de la convocation :
02/09/2015

Date d'affichage :
L'an deux mil quinze
02/09/2015

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 OCTOBRE 2015

Le neuf Octobre à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel MIRAULT, Maire.

PRESENTS : MIRAULT Michel, LEGROS Jean-Jacques, RICHARD Michel, TROUBAT Isabelle, DE NOUEL Bertrand, ONDET Julien, BOND Marilynne, LUSSEAULT Marylène.

ABSENTS : LANDIER Jany donne pouvoir à LUSSEAULT Maryline, CARRE LAUBIGEAU Xavier, MARTIN Agnès donne pouvoir à MIRAULT Michel.

SECRETAIRE : M. Julien ONDET a été élu secrétaire

COMPTE RENDU DE SEANCE

Demande de rajout d'un sujet : Encadrement d'œuvres – devis - Accord du Conseil Municipal
Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la réalisation d'un flyer sur la Commune. Proposition soumise à la Communauté de Communes du Bouchardais afin de bénéficier de l'aide de celle-ci au niveau financement. Madame Lusseauit Marylène demande de voir le flyer et émet des observations : Pas assez d'information sur la Commune.

Délibération n°2015-10-001 -Approbation du compte rendu précédent

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu précédent.

Délibération n° 2015-10-002 – Comice du Monde Rural – demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comice du Monde Rural de l'Arrondissement de Chinon sollicite la municipalité pour le versement d'une subvention. Cette subvention est sollicitée sur la base de 0.10 euros par habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE de verser une subvention d'un montant de 12 euros au Comice du Monde Rural.

Délibération n° 2015-10-003 : – Encadrement d'œuvres - devis

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis de COOLEURS concernant la fabrication de cadres et de passe-partout pour mettre en valeur les œuvres que Madame Mayoumi Ozawa à fait don à la Commune. En effet, une exposition est prévue à Crissay-Sur-Manse du Samedi 25 Juin 2016 au Dimanche 3 Juillet 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le devis de COOLEURS pour un montant de 1 563.50 euros HT ⇨ 1 876.00 euros TTC.

Délibération n° 2015-10-004 : - Décision modificative

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits pour pouvoir régler la facture de l'entreprise COOLEURS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

- **ACCEPTE** les virements de crédits ci-dessous :

Objet de la dépense	Diminution des crédits		Augmentation des crédits	
	Articles	Sommes	Articles	Sommes
Facture COOLEURS	2184 (mobilier)	1 876.00	216 (collections et œuvres d'art)	1 876.00

PROJET ASSOCIATION INDIAN DREAM

Présence de Monsieur et Madame DUPUY Emmanuel pour présenter leur association (créée le 11 Septembre 2015) ainsi que leur projet : un festival amérindien.

Mise en place de 6 tipis sur l'aire de pique nique afin de découvrir sur un week end la vie et les méthodes « amérindiennes ».

Différentes animations : fumigations, jongleur, cracheur de feu, animation cow-boy (pas de chevaux), groupe de rock, tir à l'arc.....

Animation pour les enfants : stand maquillage, concours de déguisement.

Présence de Vikings et rapaces

Présence d'environ 40 bénévoles.

RUE DE LA PORTE BIGOT – REPARATION ET CONSOLIDATION DU MUR

Intervention auprès de Monsieur Laubigeau et Monsieur Hyun.

Monsieur Le Maire donne lecture du mail de Monsieur HYUN Hogi « nous avons étudié la situation avec plusieurs maçons pendant l'été pendant mon séjour à Crissay, et il paraît que Monsieur Delépine a une solution pratique. Comme vous le savez, les artisans sont très pris donc ils n'ont pas pu intervenir avant l'automne. Nous espérons que Monsieur Delépine puisse effectuer les travaux dans les semaines qui viennent ».

CONGES SECRETARIAT DE MAIRIE

Demande de congés du 26 Octobre au 30 Octobre 2015 – Accord du Conseil Municipal.

PROJET DE DEMANDE D'EXTENSION DE LA ZONE AOC CHINON

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'extension de la zone AOC Chinon. Présence de Monsieur Ricotier Pascal afin d'exposer sa demande et ses motivations. Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de son mail auprès de Monsieur Garnotel François (ingénieur terroir et délimitation).

Lecture du mail de Monsieur Garnotel François en réponse : « l'inclusion d'une commune dans une AOC implique une modification du cahier des charges de l'appellation. Or, conformément aux dispositions de l'article L 642-22 du Code Rural, une telle demande de modification doit être portée auprès de l'INAO par l'organisme de défense et de gestion de l'appellation, c'est-à-dire le syndicat des vignerons. Chinon correspond à une appellation communale de l'AOC régionale Touraine, une commune ne peut être en chinon que si elle est également en Touraine ; c'est d'ailleurs le 1^{er} critère d'inclusion dans l'aire géographique Chinon. Il faudrait donc mener la démarche à la fois auprès des deux syndicats, et qu'ils acceptent de la porter devant l'INAO. Cette demande doit ensuite recevoir l'avis du comité régional de l'INAO, avant d'être présentée devant

le comité national. Si la demande est jugée recevable, une commission d'experts est nommée pour examiner la demande ».

Après lecture du mail, Monsieur Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal d'appuyer la demande de Monsieur Ricotier Pascal

Questions diverses :

- Autorisation donnée au Théâtre de Manse d'utiliser la salle communale pour ses répétitions chaque vendredi à 20h30 à compter du 16 Octobre 2015, à l'exception des jours où elle se trouverait louée par des particuliers ou retenue par le Conseil municipal.
- Syndicat Mixte Pays du chinonais : Invitation aux ateliers thématiques d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Chinonais :
 - Atelier n° 1 : urbanisme, logement, consommation d'espace
Jeudi 5 Novembre 2015 à 18h00 aux passerelles
 - Atelier n° 2 : environnement et trame verte et bleue
Jeudi 12 Novembre 2015 à 18h00 à la salle polyvalente de Beaumont-en-Véron
Inscrire Monsieur RICHARD Michel
 - Atelier n° 3 : développement économique (zones d'activités, aménagement commercial, agriculture/viticulture, tourisme)
Lundi 23 Novembre à 18h00 au centre municipal de L'Ile Bouchard
Inscrire Monsieur LEGROS Jean-Jacques
Inscrire Monsieur DE NOUEL Bertrand
- SMICTOM : Commande d'1 container jaune et d'1 container noir de 750 litres. Cout du container noir : 105 euros HT.
- Demande de Monsieur De Nouel Bertrand : élagage des arbres – faire le point rapidement. Voir pour mise en place d'un arbre au niveau du Lavoir et sur le parking Ouest. Voir avec le CPIE ou le PNR pour le choix de l'arbre.
- Demande de Monsieur Daumet Patrick concernant l'enfouissement de la ligne téléphonique Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le problème concerne sa propriété et que c'est à lui de faire les démarches et les travaux. C'est une demande personnelle.
- Madame Lusseau Marylène demande des informations concernant le dossier Chereau. Monsieur Le Maire informe Madame Lusseau Marylène que le dossier complet a été envoyé au Procureur du Tribunal de Grande Instance avec copie auprès de Monsieur Le Sous-préfet ainsi que la gendarmerie de Chinon.
- Travaux de voirie devant l'auberge ne sont pas finis. Intervention au niveau du marquage.

Prochain conseil municipal:

Vendredi 13 Novembre 2015 à 20h30, salle du conseil

La séance est close à 22 h 20

Pour extrait conforme,
A Crissay-sur-Manse, le 9 Octobre 2015
LE MAIRE,
M. MIRAULT

 JJ.LEGROS	M.BOND	 M.RICHARD	 J.ONDET	X. CARRE LAUBIGEAU
A.MARTIN	J. LANDIER	M.LUSSEULT	 B. de NOUEL	 I.TROUBAT